

La peau de Mohamed Delhaize

Il y a peu encore, l'homme cachait sa pudeur dans la dépouille des animaux qu'il venait d'égorger, sous couvert de se protéger du froid. Cette façon de faire la bête dissimulait habilement sa roublardise profonde en lui donnant le vernis naturel. Aujourd'hui, le progrès et la SPA ont humanisé le costume et c'est désormais à la parole de masquer les plus noires perfidies sous le fard d'une naïve vertu.

Mais la parole, pas plus que les hardes originelles, ne parvient à cacher tout à fait les méchancetés les plus retorses. Ainsi, qui pourra répondre à Pierre Delhaize, patron d'un groupe de distribution comprenant les grandes surfaces Cora et une noria de supérettes, lorsqu'il s'interroge : « Faut-il s'appeler Mohamed Delhaize pour ouvrir le dimanche ? »

Dans une démocratie placée sous le double signe des droits de l'homme et du costume trois pièces, l'index accusateur et désintéressé du citoyen pointe un privilège exorbitant. Laissée sans commentaire par le journaliste qui a recueilli et diffusé ces propos, la dénonciation n'en est que plus brutale.

Classes moyennes et syndicats de travailleurs s'entendent à merveille pour maintenir cette discrimination sauvage qui nuit tant aux intérêts ébranlés de Monsieur Delhaize. Son appel est d'autant plus poignant que c'est à une révolution des cœurs qu'il nous invite, puisque le privilège montré du doigt n'est fondé sur aucun règlement, aucune loi. En fait, nous sommes tous complices de la réussite insolente de Mohamed. Et pourtant, il faut dire, beaucoup le soupçonnaient de jouir secrètement de faveurs occultes, soigneusement protégé par une loi qui interdit toute incitation à la haine raciale. Qu'ils se rassurent : avec un tel allié, ces consommateurs pourront enfin faire face à l'hypocrisie ambiante des bonnes consciences.

Même si le système et l'indifférence sont difficiles à ébranler, même si peu d'entre nous s'appellent Pierre Delhaize et ont consécutivement le droit d'ouvrir un Cora (quand il leur plaît, les jours de semaine), il faut soutenir ses prises de position courageuses et clairvoyantes. Pour qu'on ne puisse pas nous dire un jour : « Ils sont venus chercher Pierre Delhaize, et tu n'as rien dit. » Alors tous debout, derrière lui. Et sous le soleil radieux de l'économie libérale, des millénaires de haine seront enfin conjurés. Alors, la manipulation des

1 Dans le supplément économique du *Soir* du 9 octobre 1992.

masses aveugles prendra fin, et nous assisterons, tous égaux, tous frères, à la libre circulation des petits pois.

Un nouveau pacte social ?

Mais ce jour-là n'est pas pour demain. Et en attendant, les grands acteurs économiques ont raison de rappeler aux quelque cinq cent mille chômeurs de notre pays qu'ils vivent eux aussi des heures difficiles. Qu'ils ont eux aussi à lutter contre l'injustice et l'indifférence. Et, avec la magnanimité et le désintéressement qui les caractérisent, de nous proposer en guise de Bastille l'étalage de Mohamed qui les soumet à une si déloyale concurrence : en

plus du bien que cela fera à tous, ça nous occupera.

Et puis, il fallait dire à ceux qui pensent que les immigrés sont à l'origine de tous nos maux (chômage, drogue, violence...) que les grands patrons en ont marre aussi. Cette solidarité marque-t-elle le début d'un nouveau pacte social ? Il est sans doute trop tôt pour le dire, mais, pour assurer ses premiers pas, soutenons-le en faisant un petit tour chez Cora : tout y est moins cher qu'ailleurs, nous dit-on. Seule la méchanceté du patron est gratuite.

Le mois prochain, nous nous poserons une autre question : toutes les ordures sont-elles recyclables ? ■

(novembre 1992)

L'économisme transcendantal

Le rapport annuel de la Banque nationale est un bel échantillon d'un discours économique qui emprunte aux sciences exactes sa rhétorique : des lois objectives, éternelles et immuables gouvernent les « marchés ». Économistes et décideurs ne font que reconnaître des lois qui préexistent à toute activité politique. Dans ce contexte, le politique, le social et le débat démocratique sont singulièrement amoindris.

Faut-il appartenir à l'élite des spécialistes de l'économie et de la finance pour lire le rapport annuel de la Banque nationale ? À première vue, ce n'est pas indispensable. L'introduction est rédigée dans une prose assez limpide. Certains diront sans doute qu'elle est moins jargonante qu'un

article de *La Revue nouvelle*... Pourtant, s'il apparaît ouvert à tous, le langage de l'institution financière officielle du pays n'en recèle pas moins en creux une clé de lecture essentielle pour comprendre les mécanismes de décision politique.

Il n'est évidemment pas indifférent que le point d'orgue choisi par Jean-Luc Dehaene pour annoncer la date des élections anticipées ait correspondu avec la publication, quelques jours plus tôt, du rapport annuel de la BN. Mais au-delà de ce lien conjoncturel, au-delà de la continuité (ou de la collusion) que l'on pressent entre le chef du gouvernement et le gouverneur de la Banque, la parole de cette institution reflète un mode de légitimation politique discret et efficace dont les conséquences n'ont sans doute pas encore été mesurées.

Ce qui est en jeu ici, c'est tout simplement l'existence d'un espace pour le choix politique. Si cet espace est nié, à quoi rime la démocratie ?

Le transparent et l'invisible

Dire, écrire ou simplement parler, ce n'est jamais gratuit. Le langage, pour celui qui a la parole et qui sait s'en servir avec adresse, est un outil qui peut agir puissamment sur les gens et partant sur les idées. Pour que cet effet attendu se produise avec les meilleures chances de succès, le mieux est qu'il n'ait pas l'air d'être désiré par celui qui parle. La force du constat, c'est son apparente neutralité : face à elle, l'ordre donné ou même la règle énoncée sont à considérer comme des moyens archaïques de gouvernement. Toute l'indécence du pouvoir s'y donne à lire.

Du reste, sur le terrain politique, la propagande impudique a fait place à la vertueuse « communication ». Et il en va de même pour l'économie (marchande ou non) où l'influence recherchée des messages s'acquiert plus sûrement pas des moyens indirects. Pour ne parler que de la publicité, chacun aura pu remarquer l'évolution de ses messages, d'un ton direct (type

« Mangez ceci », « Achetez cela ») vers des formes plus douces et plus élaborées, tant du point de vue argumentatif que du point de vue esthétique.

Le rapport de la Banque nationale pour l'année écoulée se situe dans le droit fil de cette évolution qui a marqué également les entreprises dans leur rapport avec leur « environnement » social. À vrai dire, ce rapport constitue même une sorte de chef-d'œuvre en la matière. Une matière inépuisable, tant elle se confond avec le discours ambiant. Faute de le prendre en charge tout entier, quelques exemples suffiront ici à en montrer le caractère foncièrement pervers et antidémocratique.

À tous ceux qui auraient naturellement tendance à réduire la portée d'une telle analyse à un pur jeu d'esprit, il est utile de rappeler que le découragement politique que chacun se plaît à dénoncer, que chacun devrait craindre, est le fruit d'une aliénation profonde qui résulte en définitive du caractère insinuant et démobilisant de la fabrication quotidienne de l'autorité. Celle-ci, entendue comme la disposition à être cru, fait des ravages dans les consciences politiques qu'elle confronte à des réalités présentées comme implacables, c'est-à-dire comme refusant toute évaluation collective et finalement tout débat. Ainsi toute prise individuelle et collective sur ces « réalités économiques » est-elle a priori refusée.

Évidemment la Banque nationale de Belgique n'a pas inventé ce type de discours. Mais nous verrons que sa prestation dans le domaine de la langue de bois économique n'a rien à envier aux plus performants.

La droite naturalise l'ordre social

Ce qui frappe le lecteur d'un tel rapport, c'est l'habileté consommée qu'on y déploie pour nous montrer un monde de l'économie comme un ensemble de situations closes produites par des agents dont le comportement relève d'une nature. Dès les premières phrases, il nous donne l'illusion que les mouvements économiques de l'année sont des réalités physiques dont l'intelligibilité est acquise d'avance, ce qui permet d'effacer l'idée même que ces « réalités » sont relevées par un observateur qui les décrit. Le sceau des sciences de la nature qui marque la plupart des métaphores garantit en quelque sorte l'objectivité du raisonnement et le calcul des quantités (« expansion », « contraction », « volatilité »...). La référence à cette physique élémentaire, outre son efficacité poétique propre, confère au texte cette aura de vérité assise sur l'expérience. Elle vérifie aussi l'axiomatique essentielle du texte, qui renvoie l'économie à un donné antérieur à toute action politique visant à domestiquer cette « nature ».

Dans ce monde de phrases sobres, dans cette mécanique des fluides, peut-on parler d'acteurs, au sens d'agents humains doués d'autonomie et de responsabilités ? Les seuls qui sont présentés comme se rapprochant d'une telle définition sont les « autorités » dont on ne mentionne pas qu'elles sont politiques et les banques centrales. Encore leur registre d'action est-il prodigieusement limité : les premières n'ont qu'à réduire les déficits publics, les secondes à fixer les taux d'intérêt dont on attend les effets sur la parité des monnaies. L'autonomie et la responsabilité se limitent donc, dans le premier cas, à l'application d'un dogme. Il s'agit surtout, sans qu'on le dise évidemment, de ne pas contrarier le déploiement de cette économie physique

dont les règles de base échappent essentiellement à l'action volontaire de l'homme. Du reste, comme sur les Airbus, nos pilotes disposent de « stabilisateurs automatiques ». Même l'Union économique et monétaire est présentée comme un programme dont seules les modalités relèvent du choix politique.

Pas d'acteurs, pas de conflits

Les autres éléments humains du système économique ne sont que des agents poursuivant chacun leur intérêt individuel par le seul biais de leur action sur le plan économique. En tant que telle, celle-ci se devrait d'être limpide, computable. Ce n'est pourtant pas tout à fait le cas et cette frange d'irrationalité constitue un terrain de prédilection pour la sagacité de l'analyste (voire le prévisionniste) économique. Il va de soi qu'ici on quitte le modèle des sciences exactes pour pénétrer les ressorts de l'âme humaine. Mais la pauvreté du traité des sentiments qui nous est proposé est tout simplement stupéfiante : les « opérateurs », dépositaires rationnels de leurs intérêts (selon les dogmes de l'économie de marché) apparaissent comme traversés par des affects de midinettes : ils « subissent des effets d'entraînement », ils ont des « sentiments ».

Puisqu'aucun acteur et partant aucun conflit ne viennent contrarier l'addition mécanique des comportements individuels, on peut, dans le raisonnement économique de la Banque nationale, interpréter l'attitude d'une totalité selon la même grille interprétative élémentaire : les « marchés » sont traversés par les mêmes tropismes que les individus. Ce qui est vrai pour les opérateurs l'est a fortiori pour les consommateurs : traités comme un seul bloc, on peut dire d'eux (comme, dans les

guides touristiques, on dit des Belges qu'ils sont mangeurs de frites) qu'ils manquent de « confiance ».

Dans cet univers aérien de l'économie, les simplifications naturelles vont si bon train qu'on ne craint pas de s'étonner du manque de confiance des consommateurs (« il faut la consolider ») alors qu'on avance, dans le même paragraphe, que « d'autres atouts de la phase actuelle de reprise économique... sont le niveau nettement moindre de l'inflation et la meilleure rentabilité des entreprises », que l'on vient verser une larme de circonstance sur les chiffres du chômage et de mettre en exergue « l'atténuation des hausses salariales en Europe ». Comment ne pas voir là l'expression désormais naïve (parce que de plus en plus officiellement admise) d'une vision stéréoscopique de l'économie et du social, vision qui s'exprime plus ou moins explicitement de la façon suivante: « Mais dépensez donc, bande de pauvres, puisqu'on vous le dit! » Tant il est vrai que tous les économistes voudraient le beurre pour les entreprises et l'argent du beurre pour que les salariés puissent acheter (mais quand même pas trop, pour ne pas « réveiller l'inflation »...). Et quand ce rêve ne se réalise pas, il s'agit d'un « contretemps ».

Ce même découplage, cette même désarticulation de l'approche économique et de l'approche sociale ou matérielle, on peut les lire dans l'ignorance complète de la misère du Sud. Seuls les pays qui ont fait des efforts structurels sont mentionnés (les Mexicains apprécieront cette analyse) pour souligner qu'ils ont retrouvé le chemin de la croissance. Par ailleurs, on se réjouit de la baisse du prix des matières premières.

Avec les opérateurs financiers, les entreprises, les ménages et les salariés, le tour des agents économiques pertinents est bouclé, même si l'on souligne par ailleurs que ces derniers ne représentent que moins de

quarante pour cent des Belges. Évoquer les allocataires sociaux en tant que consommateurs, voilà qui aurait sans doute été obscène.

Cette anthropologie misérable nous réserve un statut de nourrisson et ignore toute volonté ou même tout destin politique.

Une difficulté à dire son « on »

Dans la mise en scène proposée, nous l'avons vu, deux acteurs occupent l'avant-plan: les « autorités », dont la mission n'est définie que par défaut (ne pas cacher la vérité de l'économie, ne pas entraver son fonctionnement), et la BN, qui par sa clairvoyance assume de fait la charge d'observateur et de conseil. Les paroles que l'on dit, les textes que l'on écrit, n'ont évidemment de sens qu'en référence à l'identité de l'émetteur, et à sa qualité d'acteur dans le processus que l'on décrit. C'est évidemment aussi le cas pour la BN, instance officielle. Pourtant le point de vue développé par le rapport fait ingénieusement oublier cette qualité d'acteur: les vérités et le diagnostic qu'il nous propose sont totalement désincarnés. C'est une sorte de point de vue de Dieu sur l'économie.

Or, moins que partout ailleurs, dans une économie de marché, la parole qui se donne comme information ou prescription n'est gratuite. Parler, pour une instance officielle ou une quelconque autorité de la finance (universitaire ou gourou), revient à poser un acte qui transforme la réalité même dont il est question. Dire, c'est faire. Si la BN assortit la politique du « franc fort » de conditions budgétaires et que celles-ci n'étaient pas rencontrées dans le futur, il est plus que probable que les « opérateurs » agiraient sur les marchés en fonction des balises ainsi posées. Ainsi, le monde de la

finance, qui domine de plus en plus l'économie, apparaît comme le reflet prospectif de l'expression d'intérêts. Les chiffres qui sont donnés comme des réalités imparables ne sont que des artefacts malléables, soumis à des stratégies retorses et fragiles dans lesquelles entrent, parfois malgré eux, même ceux qui ne se prétendent qu'observateurs ou prévisionnistes.

Orthodoxie rhétorique

L'économie de marché postule la parfaite information de ceux qui agissent dans son cadre. Le fait que cette condition ne soit pas remplie, parce qu'impossible, aboutit à un fonctionnement aléatoire où les rapports de force dominant. À l'inverse, cela aboutit à une censure de fait : à l'impossibilité de toute évaluation contradictoire et de tout débat sur une politique financière. Le fait de l'évoquer (cf. la campagne électorale française) a des effets immédiats de rétorsion des « marchés ».

En bref, non seulement l'économie telle que prétend la décrire le rapport de la BN évacue le politique et le social, mais elle attende au principe essentiel de la démocratie, c'est-à-dire la liberté d'expression. Pour le faire oublier, on a recours à des

expressions vagues et publicitaires chargées de faire avaliser consensuellement des choix politiques qui ne s'avouent pas : le « franc fort », l'« orthodoxie financière », l'« environnement sain », etc. Qui pourrait prétendre défendre un « franc débile », un « schisme financier », un « environnement malsain » ? Tout cela baigne dans la tautologie, dans l'évidence des métaphores.

Certes l'économie n'est pas le seul domaine où l'abstraction et la métaphore agissent, permettant ainsi une certaine autonomie du raisonnement par rapport à la réalité. Mais on atteint ici des sommets inégalés : la carte a remplacé le terrain qu'elle représente. Et désormais, la représentation qu'on nous impose, sur la foi du réalisme, occulte plus la réalité qu'elle ne la dévoile. Le pire est qu'elle nous interdit de l'interroger officiellement sous peine de faire payer chèrement cette audace non seulement à ceux qui en auraient pris l'initiative mais aussi collectivement à ceux qui sont, parmi nous, le plus exposés économiquement. Notre capacité démocratique, c'est-à-dire notre capacité de débattre et de décider ensemble, vit désormais en otage de ces jeux financiers. Ce n'est pas nouveau, mais c'est aujourd'hui plus clair que jamais. ■

(juin-juillet 1995)

La fin du tunnel institutionnel ?

Les échéances belges se précisent et convergent à la lisière du troisième millénaire : 1999. Une fois consommée l'entrée dans l'Europe monétaire, il devrait y avoir une nouvelle déclaration de révision de la Constitution, des élections et la formation d'un nouveau gouvernement sur la base d'un programme. À cette date prendra également fin la période transitoire des lois de financement des Communautés et des Régions. Le Parlement flamand entend mettre à l'ordre du jour de ces rendez-vous une renégociation d'ensemble du cadre fédéral belge et la prépare activement. Le bout du tunnel institutionnel n'est donc toujours pas pour demain. Le sentiment largement partagé que les réponses aux vraies questions s'y embourbent ne pourra être rencontré si les arrangements futurs naissent de conclave secrets et nocturnes entre présidents de parti. Un large débat francophone s'impose.

Quelle attitude adopter ? À l'aube de l'an deux mille, la situation du monde politique flamand prolonge celle que nous connaissons depuis longtemps. Le camp majoritaire des demandeurs de nouvelles avancées institutionnelles est divisé selon un clivage désormais traditionnel. D'un côté, ceux qui prétendent vouloir approfondir le modèle fédéral actuel et l'autonomie qu'il confère aux Régions (Bruxelles étant évidemment exclu). Il s'agit alors le plus souvent de grappiller un maximum de compétences, particulièrement celles dont le partage profiterait au Nord du pays. À ces « sages » s'opposent les « aventuriers » du confédéralisme, voire du séparatisme. Au discours nationaliste classique, ceux-ci ont ajouté les arguments qui touchent au portefeuille. Depuis une dizaine d'années, on a vu aussi se banaliser dans les médias

des stéréotypes dont la « correction politique » ne constitue pas le maître mot. Le Vlaams Blok n'est pas seul en cause : le VEV, expression du patronat flamand, n'a-t-il pas évoqué le hamac de la sécurité sociale où se prélassaient les Wallons ?

Déjà vu

L'expérience nous a montré qu'aucune tactique ne résiste à cette dynamique bicéphale. Certes l'effort fourni par la Communauté française et la Région wallonne aboutit à éviter dans une certaine mesure le pire. Mais peut-on en dire autant de la Région bruxelloise, dont les perspectives budgétaires apparaissent incertaines ? Toujours est-il qu'il sera diffi-

cile, même sans être demandeur de quoi que ce soit, de refuser des concessions aux « modérés », sous peine de les rejeter dans le camp des durs pour qui l'objectif final ne requiert pas une négociation a priori, mais seulement a posteriori. C'est ainsi en effet qu'il faut comprendre dans leur bouche le mot « confédéralisme » dont le présupposé principal est que les entités fédérées issues de la Belgique lui préexistent logiquement.

Que ce « confédéralisme mental » soit en contradiction avec la réalité historique, qu'il heurte l'esprit des politologues et des constitutionnalistes, ne fait rien à l'affaire. La maturation politique de la revendication confédérale (qui par définition accepte l'hypothèse de l'indépendance) est l'aboutissement d'un travail culturel développé sur le long terme et auquel la fédéralisation du pays a permis de donner son plein essor. Et, dans les esprits, la révolution copernicienne de la Flandre et de l'État belge est opérée depuis longtemps.

Toujours la peur

Ignorer une menace ne suffit pas à l'écartier. La prendre au sérieux, n'est-ce pas la surestimer ?

Certes, on peut se rassurer en considérant les obstacles internes (les contradictions bruxelloises et la permanence d'un tissu socio-économique « belge ») et externes qui ne peuvent que freiner cet élan conquérant et nuancer la traduction institutionnelle désirée par ceux qui prétendent révéler la Flandre à elle-même et au monde. Même si l'on sait que, quand il s'agit de leur existence, les États participent à des équilibres qui les dépassent. Cette vérité générale s'applique particulièrement à la Belgique, qui, plus que tout

autre pays européen, est la résultante ancienne du jeu de force entre ses « grands voisins », États-nations dont l'identité et la pérennité seraient ainsi remises en cause. Qui a cru que les institutions européennes avaient élu domicile chez nous par hasard ? Si aujourd'hui, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont sans doute des possibilités d'entente qui ne postulent plus absolument l'existence d'une zone intermédiaire, il est certain qu'au-delà des questions matérielles, de la dette, de son partage et de la crédibilité financière des entités politiques qui en hériteront, la disparition de la Belgique n'intéressera pas que les ex-Belges...

Mais impossible n'est pas flamand. Et que ce soit chez les sages ou les partisans romantiques d'une disparition à court terme de la Belgique, le fait flamand, contre toute raison historique, précède ontologiquement le fait belge, considéré aujourd'hui dans le meilleur des cas comme le fruit d'un volontarisme généreux ou une coquille fédérale utilitaire, mais le plus souvent comme une conjoncture plus ou moins désagréable dont il faut temporairement s'accommoder. La révélation de cette essence flamande dans l'histoire n'est qu'une affaire de temps et d'adresse politique.

Pour les francophones, le vrai danger réside dans la synthèse permanente qu'opèrent ces deux courants. La revendication d'un surcroît d'autonomie « à la carte » se combine désormais explicitement avec ce qui est ressenti comme un chantage à l'existence de la Belgique. Si bien que la prétendue autonomie des entités fédérées s'acquiert conjointement avec un renforcement du poids flamand sur les structures fédérales de décision et de contrôle. La caricature de cette logique, c'est la demande, formulée par le ministre-président flamand, d'accorder à la Flandre seule le

bénéfice de l'autonomie fiscale, les autres entités restant liées, pour cette compétence, au système fédéral dominé par la majorité flamande. Le beurre et l'argent du beurre.

La formulation d'une telle exigence a l'avantage de mettre en lumière la dynamique originelle de la réforme de l'État depuis les années septante, dynamique qui fait endosser au partenaire dominé les conséquences des contradictions du dominant.

Faire le mort

Face à l'état des échéances, le monde politique francophone reste rivé sur l'attitude qui lui est traditionnelle. S'il apparaît divisé sur des questions tactiques, l'objectif stratégique, qui est de préserver au mieux les choses en l'état, fait l'objet d'un consensus implicite. De la gauche à la droite, plusieurs motivations soutiennent cet axe. L'héritage d'une tradition nationale belge et la crainte relative à l'avenir financier des régimes sociaux en sont les principales. À quoi se mêlent l'indifférence voire l'hostilité d'une part dominante de l'opinion à l'égard de ces questions, ce qui n'incite pas à revoir cette attitude.

S'y ajoute aussi une inquiétude, très minoritairement présente en Flandre également, devant ce qui apparaît comme une défaite face à une régression culturelle et ethnique, non seulement parce qu'elle heurte les bons sentiments mais aussi parce qu'elle contredit les ambitions multiculturelles défendues sur d'autres terrains géopolitiques. Mais cette dernière raison est ambivalente dans la mesure où les frustrations et les projets qui constituent le carburant de l'évolutionnisme institutionnel peuvent devenir explosifs s'ils ne sont pas canalisés institutionnellement.

Accepter un calendrier, est-ce ou non déjà une concession faite à ceux d'en face? Faut-il ou non préparer cette négociation et, pour ainsi dire, se déshabiller? Les paradoxes nés de la dynamique décrite plus haut sont nombreux et, cela a été signalé à de nombreuses reprises, épuisent l'énergie et la réflexion nécessaires à l'élaboration d'une stratégie. Ce qui se précise donc, c'est bien une situation d'extrême contrainte. Le refus d'entrer dans une négociation aboutit de fait à menacer sinon à nier ce que l'on entend préserver par ce refus. Accepter, au regard de la dynamique flamande exposée plus haut, c'est d'abord perdre tout ou partie de l'enjeu, c'est aussi la renforcer par les nouvelles conquêtes accomplies, c'est enfin se préparer de nouveaux rendez-vous de même nature à brève échéance.

Un vrai débat francophone...

S'il y a bien une impasse tactique, elle appelle une révision stratégique. Dans le calendrier qui se dessine pour les prochaines années, force est de constater qu'aucune balise, aucun rendez-vous n'a été pris par les francophones pour se fixer des objectifs ou même faire le point. Ce manque est révélateur. Car même si l'ambiguïté persiste sur l'interprétation de l'actuelle fédération belge (modèle à faire fonctionner ou phase d'un processus en mouvement), la question de son évaluation globale ne peut être censurée. Il ne s'agit pas seulement de prendre en compte son efficacité ou ses dysfonctionnements, mais aussi ses vertus en tant que produit et production démocratique. Cette évaluation de notre point de vue est urgente. Elle exigerait de la part des élus une analyse et donc une prise de distance salutaire. Elle aurait aussi l'avantage de mettre au jour les attentes des uns et des autres à l'égard du système institutionnel et finalement de l'ambition de l'ac-

tion publique dans une série de domaines. Si l'on ne peut pas créer une commission ou un dispositif au sein du Conseil de la Communauté française pour informer et mener un tel débat, alors sans doute vaut-il mieux fermer boutique tout de suite.

Ce minimum minimorum ne suffit pas. Une certaine forme de loyauté fédérale impose aux francophones de donner du sens à la discussion avec la Flandre qui ne manquera quand même pas de s'ouvrir. Sans quoi, en effet, ils ne pourront apparaître que comme des conservateurs d'un ordre ancien ou les défenseurs sans imagination des avantages que, semble-t-il, ils en tirent. La Belgique fédérale est aussi malade du déficit d'orientation francophone (du côté des politiques) et de son retard à entrer mentalement dans le raisonnement fédéral (pour une large part de l'opinion). Faire le mort ne peut pas tenir lieu de politique : en prétendant ainsi défendre les institutions, on précipite leur fin. Et l'image d'une Wallonie mollusque à la remorque d'une Flandre en quête de destin, qu'une partie de l'opinion flamande partage, se trouve partant vérifiée.

... et ses conditions

S'il est interdit de tenir fermée la boîte de Pandore des réformes institutionnelles, les politiques francophones seront contraints de partager la responsabilité du caractère sain des débats. Cela implique trois conditions. La première est d'éviter la spirale des provocations sans pour autant perdre toute lucidité. La seconde est de se construire un

axe stratégique clair. Ainsi, en Wallonie et à Bruxelles, on cessera de limiter son ambition à n'être qu'un frein à l'envol de la Flandre. Enfin, et cette condition est intrinsèquement liée à la seconde, il s'agit de désenclaver ce débat, de l'ouvrir à une opinion publique qui préfère l'ignorer.

Ainsi, parce qu'il nous renvoie à nous-mêmes, l'agenda concocté en Flandre ne peut être ignoré. Il représente au contraire une chance de reprendre pied dans le modèle fédéral actuel qui n'a pas encore été politiquement et culturellement digéré (la crise de l'enseignement en a donné de nombreux témoignages). C'est l'occasion d'investir ces institutions encore nouvelles (Communauté et Régions) d'une tâche plus exaltante que de voter à l'aveuglette, au seuil des vacances, des coupes claires.

La partie engagée au sein de la maison Belgique a ceci de particulier que les règles du jeu sont constamment remises en cause ou plus exactement que les règles constituent elles-mêmes l'enjeu final. Pourtant certaines d'entre elles forment un cadre intangible. Jusqu'à présent, nous avons considéré que l'existence de l'État belge pouvait être identifiée à cet environnement où le respect des droits de chacun et le dialogue étaient privilégiés et où un rapport de force démocratique pouvait se manifester correctement, la violence étant exclue. Si ce n'est plus le cas, même si la complexité et l'émotion sont difficiles à contenir, il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre : ce sont ces règles de base qui doivent triompher au-delà de toute formule institutionnelle. ■

(octobre 1996)